

Nay et Bourdettes (64) le 29 avril 1983

Thibault Alexandre & CNEGU

2019 - Do it yourself !

Ce cas fait partie des rares occasions de « doubles Saros » que vous pourrez aller vivre sur site en 2019. Le meilleur moyen de comprendre et de vérifier étant de faire les choses soi-même, voici des informations qui vous seront utiles si l'aventure vous tente.

Le comportement des témoins (évoqué plus bas) lors de cette observation illustre aussi à quel point un stimulus connu et banal peut devenir extrêmement anxiogène quand il n'est pas identifié.

Situation

Les témoins sont sur la D936 en direction de Nay, puis, à Nay ils continuent tout droit jusqu'au pont enjambant le Gave de Pau, tournent à gauche en empruntant le pont, passent par la place Maxime Boyrie (rond-point), prennent le Cours Pasteur (en fait, tournent à gauche au rond-point), continuent tout droit via les avenues Jean Seignères et Charles de Gaulle jusqu'au rond-point marquant la fin de cette avenue, font demi-tour jusqu'à la place Maxime Boyrie puis parviennent sur le Chemin de la Montjoie jusqu'au cimetière (cf. remarques).

Les faits se déroulent à 23h55, soit 20 minutes après le lever de la Lune située à 2,7° de hauteur, azimut de 123°N (trois jours après la Pleine Lune, lunaison 16,6 jours).

Données météorologiques

<https://www.infoclimat.fr/observations-meteo/archives/29/avril/1983/tarbes-ossun-lourdes/07621.html>

Peu nuageux à 20h00, ce qui indique la présence probable de nuages au cours de l'observation.

Remarques sur l'affaire

Si la reconstitution peut se faire actuellement sur les territoires de deux communes, Bourdettes et Nay, ces deux dernières n'en formaient qu'une à l'époque des faits : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Nay-Bourdettes>

Le cas fut longtemps classé en PAN D, avant d'être reclassé en PAN A (méprise Lune) par le GEIPAN le 28 novembre 2017.

Le récit qu'en fait Joël Mesnard dans son livre mélange complètement les éléments du témoignage. De plus, l'heure indiquée n'est pas la bonne.

Reconstituer l'itinéraire précis des témoins n'est pas chose facile, car ils sont un peu confus dans leurs témoignages et certains noms ont changé depuis 1983. L'itinéraire commence sur la D936 à Bourdettes, en direction de Nay, au niveau d'une scierie. Jusque-là, pas de souci. C'est ensuite que ça se complique : on sait d'après T1 qu'ils ont traversé la ville de Nay, et que c'est devant l'EDF de la ville qu'ils ont revu l'OVNI.

Les témoins ont ensuite pris l'avenue de la plaine, où ils ont été poursuivis par l'OVNI, ont fait marche arrière et ont pris la fuite vers la route du lycée de Nay avant de s'arrêter dans Nay. T2, qui conduisait la voiture, est un peu plus précise : après Bourdettes, ils ont roulé jusqu'à la place Maxime Boyrie, ont fait demi-tour (!), sont allés jusqu'à l'EDF, ont rejoint leur domicile via l'avenue de la plaine, ont fait marche arrière et ont pris la fuite en direction du centre-ville de Nay.

Vérifications faites, l'avenue de la plaine n'existe plus, ou tout du moins ne s'appelle plus ainsi, et il n'y a plus de bâtiment EDF à Nay. Il y a bien une zone de transformateurs près de la gare de Coarraze-Nay, sur le territoire communal de Coarraze, mais en comparant avec une photo aérienne d'époque, il s'avère qu'il n'existe pas au moment des faits. En toute logique, le bâtiment EDF est aujourd'hui occupé par une pharmacie, à l'angle des avenues Charles de Gaulle et de la Gare, car une vue Street View montre que l'architecture du bâtiment est typique d'un local industriel des années 1970/1980. De plus, sur une vue aérienne d'époque, c'est le seul bâtiment de la zone à ne pas être un pavillon d'habitation. En partant du principe que l'EDF était bien là, l'avenue de la Plaine doit logiquement s'appeler aujourd'hui avenue Charles de Gaulle ainsi qu'avenue Jean Seignères.

Le domicile des témoins est situé dans le quartier Clarac, près du Gave de Pau. Inutile de donner leur adresse, car ils n'y sont pas allés. Le domicile des parents de T2 est proche, mais là encore, il n'est pas utile de donner l'adresse, puisque la reconstitution peut s'arrêter au moment où la Lune apparaît au-dessus des établissements Cancé.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les témoins ont pris leur temps : ils voient l'ovni vers 23h55 au niveau de la scierie de Bourdettes, puis de nouveau vers 0h15 au niveau de l'EDF. Soit 20 minutes pour faire 3 km ! Certes, ils se sont arrêtés une ou deux fois du côté de la scierie, mais ces arrêts ont l'air assez courts si on s'en tient aux témoignages.

Les témoins sont ensuite restés un petit quart d'heure dans le centre-ville de Nay, puisqu'ils voient finalement l'ovni au-dessus des établissements Cancé vers 0h30. Le père de T2 indique toutefois que les témoins sont arrivés chez lui vers 0h15.

Pour la reconstitution, vous avez donc tout votre temps : le trajet consiste à partir à T0 à côté de la scierie de Bourdettes, à se rendre à l'ancienne EDF par l'itinéraire indiqué, puis à revenir au centre-ville de Nay pour faire une pause. Il faut être au plus tôt face aux établissements Cancé à T+20 minutes.

Panique à bord

Ce cas est un superbe exemple de ce qu'une simple vision de la Lune, non identifiée par les témoins, peut provoquer comme angoisse chez eux : on sait ainsi qu'à la vue de l'ovni au-dessus des établissements Cancé, les témoins ont paniqué et ont décidé d'aller se réfugier chez les parents de T2. Arrivés sur place, T1 a klaxonné plusieurs fois de peur que l'ovni revienne sur eux !

Les témoins ont également appelé au secours de père de T2 en disant « *au secours ouvre vite on nous attaque !* ». Les témoins étaient tellement affolés que quand le père a ouvert, ils ne sont pas rentrés par la porte mais... par la fenêtre du rez-de-chaussée ! Pire encore : ils ont oublié d'éteindre les phares de la voiture (bon ça, ça peut encore aller) mais surtout ont vraisemblablement oublié leur gamin qui dormait à l'arrière de la voiture ! Détail qui n'apparaît pas dans le PV de gendarmerie mais j'imagine assez bien les témoins ne pas osé avouer aux gendarmes avoir oublié leur fils.

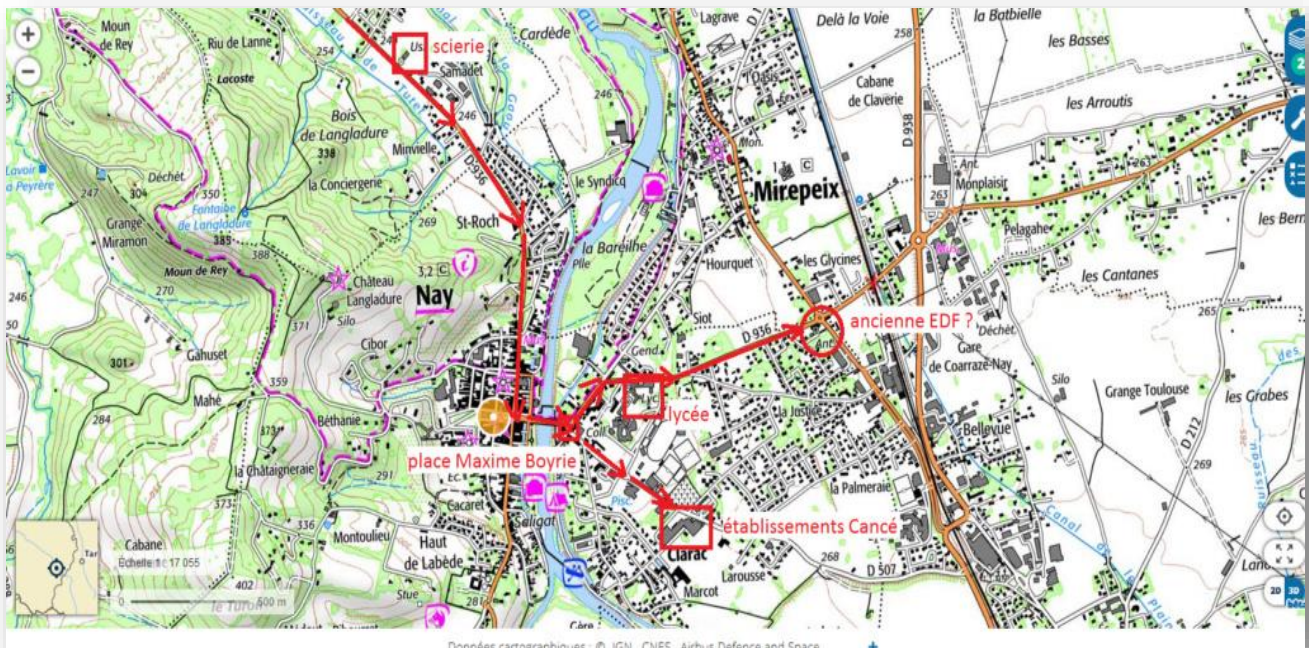
Parmi les effets allégués prêtés à l'ovni, on peut citer l'impression de temps arrêté (personne dans les rues, pas de voiture, silence oppressant et lumières de la ville éteintes) qu'auraient ressenti les témoins lors de l'observation. Détail à prendre avec beaucoup de précautions : ceci n'apparaît que dans le rapport d'enquête de Dominique Béziat, rédigé en juin 1989 et publié dans LDLN n°300. Détail recueilli donc 6 ans après les faits, et qui n'apparaît pas dans les témoignages faits en gendarmerie, le lendemain de l'observation.

Seule bizarrerie plus ou moins en rapport : dans l'article de Sud-Ouest publié le 3 mai 1983, les témoins disent avoir ressenti une atmosphère d'hostilité, comme si quelque chose voulait les empêcher de rentrer chez eux. Mais il s'agit d'impressions données après-coup, et plusieurs jours après les faits.

Dates possibles de reconstitution :

- (double SAROS -1 jour) lundi 20 mai 2019, à 23h30. Lune à 2,5° de hauteur angulaire, azimut de 123°. Deux jours après la Pleine Lune, lunaison 15,9 jours.
- (double SAROS) mercredi 22 mai 2019, à 0h30. Lune à 2,7° de hauteur angulaire, azimut de 125°. Trois jours après la Pleine Lune, lunaison 17,0 jours.

Carte des lieux



Sources :

- GEIPAN, cas classé PAN A (méprise Lune) : <http://www.cnes-geipan.fr/index.php?id=202&cas=1983-04-00974>
- Base OVNI France : <http://baseovni.france.free.fr/listgen.php?typlist=2&page=0&numobs=2711>
- Les apparitions d'Ovnis : Les dossiers non classés, Joël Mesnard : <https://books.google.fr/books?id=IQkWDAAAQBAJ&pg=PT245&lpg=PT245&dq=OVNI+Nay+Bourdettes+1983&source=bl&ots=tjzOrCcZzY&sig=cJQgXNcCaSzaGeMjs7VrK3-XVA&hl=fr&sa=X&ved=2ahUKewjrozOkKndAhUHAcAKHTPgCc4Q6AEwAXoECAkQAQ#v=onepage&q=OVNI%20Nay%20Bourdettes%201983&f=false>
- Sud-Ouest du 3 mai 1983
- L'Eclair des Pyrénées du 4 mai 1983
- Lumières dans la Nuit n°237/238, page 25
- Lumières dans la Nuit n°300, pages 20 à 22